

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'INSTALLATION DE COMPOSTEURS EN PIED D'IMMEUBLE (Sans engagement)



Formulaire à remplir par la personne à l'initiative du projet

Informations sur le demandeur :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Etes-vous membre du Conseil Syndical ? oui non

Si vous n'êtes pas membre du Conseil Syndical, êtes-vous propriétaire ? : oui non

Comment avez-vous été informé de ce dispositif d'accompagnement ?

.....

Informations sur le propriétaire / gestionnaire de l'immeuble :

Nom du bailleur ou syndic de copropriété :

Nom du gardien (si présence d'un gardien) :

Téléphone :

Courriel :

Le projet de site de compostage a-t-il déjà été abordé en A.G. de copropriété ? oui non

Informations sur l'immeuble/résidence :

Nom du bâtiment :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nombre de logements :

Existence d'un jardin privatif ou d'espaces verts : oui non

Informations sur les habitants volontaires :

Avez-vous déjà échangé avec vos voisins sur leur intérêt pour un projet de compostage en pied d'immeuble ? oui non

Estimation du nombre de foyers intéressés par le projet :

Date :

Signature du demandeur :

Important :

Pour valider la demande d'accompagnement, le projet devra impérativement :

- être implanté sur le territoire de l'agglomération de La Rochelle,
- disposer d'un espace vert à proximité des logements.

Au cours de l'accompagnement, 2-3 résidents devront être formés à la pratique du compostage (formation « Référent de site » organisée par la CdA) pour gérer le site de compostage.

Demande à retourner à :

Communauté d'Agglomération de La Rochelle
Service Gestion et Prévention des Déchets
6 rue Saint-Michel - CS 41287 - 17086 LA ROCHELLE Cedex 02
ou par mail à : dechets@agglo-larochelle.fr